

Directeur du département de Philosophie
Philippe SALTEL

Avant d'effectuer votre stage, veuillez lire attentivement ce document.

Le stage en licence de Philosophie

Les étudiants de la licence Philosophie doivent réaliser, **entre la deuxième et la troisième année de licence, un stage obligatoire** (L3, UE 11). Ce stage doit faire **au minimum 70 heures**, ce qui n'entraîne pas d'obligation de gratification pour le stagiaire. Les étudiants qui partent en séjour d'études à l'étranger sont dispensés de ce stage.

Le stage peut être effectué en plusieurs fois, et être réalisé dans différents endroits. Le stage doit être réalisé en dehors des horaires de cours.

Le ou la stagiaire doit contacter avant de rédiger sa convention un.e enseignant.e de son choix pour être son enseignant.e référent.e, pendant la durée du stage.

Le stage donnera lieu à un rapport de stage, remis à la fin du second semestre de L3. Le rapport de stage doit être remis à votre enseignant-référent pour le **15 mai au plus tard**. Le rapport de stage n'est pas soumis à soutenance.

Le stage fait obligatoirement l'objet d'une convention signée entre les différentes parties (université, enseignant. e, tuteur ou tutrice de stage, lieu de stage, étudiant.e).

Votre stage peut être aussi **une expérience de travail (un emploi ou job étudiant)**. Il faut qu'un enseignant-référent soit d'accord pour que vous rendiez votre rapport de stage en lien avec votre filière et mettre en place un contrat pédagogique. Dès que vous avez son accord, il faudra **obligatoirement** votre contrat de travail **ET** votre **attestation de responsabilité civile**.

Finalité : Connaissance du monde du travail ; préparation à l'insertion professionnelle.

Modalité : Selon votre projet professionnel, stage en entreprise, en établissement public ou auprès d'une association dans le domaine des compétences acquises au cours de votre formation (l'enseignement, l'édition, la communication, la culture, le journalisme, l'information et la documentation, la fonction publique, la librairie, les ressources humaines, la valorisation du patrimoine, *etc.*).

Tout stage fait l'objet d'une convention ; les stages d'une durée \geq à 2 mois (308 h) donnent lieu au versement d'une gratification.

Le rapport de stage en licence de Philosophie

1. LA FORME DU RAPPORT

Le rapport doit être écrit en traitement de texte (8 à 12 pages maximum, sans les éventuelles annexes), en Times 12, interligne 1,5.

Vous êtes étudiant en philosophie : ce rapport doit être structuré et comporter un moment réflexif sur votre expérience et votre activité. Des références bibliographiques peuvent être les bienvenues pour nourrir cette réflexion, mais elles ne sont pas obligatoires.

Les annexes, s'il y en a, ne doivent pas être en nombre excessif. S'il y en a plusieurs, elles doivent être numérotées et porter un titre. Elles se justifient pour développer des points qui vous semblent importants pour la compréhension de votre propos, leur nature risquant néanmoins de rompre le fil de votre analyse (organigramme de la structure qui vous a accueilli ; site géographique ; missions ; partenaires ; développement d'une activité précise, *etc.*).

2. CE QUE LE RAPPORT DOIT CONTENIR

Dans chacune des trois rubriques ci-dessous les items sont indicatifs et plus ou moins pertinents selon le stage que vous effectuez.

Introduction

Qu'est-ce qui vous a amené au choix de votre stage ? Quelles ont été vos motivations personnelles, et comment avez-vous découvert l'entreprise, l'établissement public ou l'association qui vous a accueilli ? Quelles étaient vos attentes à l'égard de ce stage ?

Le cadre dans lequel j'effectue mon stage

- Une présentation de l'identité et de l'histoire de l'entreprise ou de l'établissement public ou de l'association ; et le cas échéant du service précis dans lequel vous effectuez votre stage.
- Une présentation de l'emploi des personnes qui travaillent autour de vous et avec vous (diplômes ; rémunérations ; exercice de responsabilités ; conditions de travail ; compétences requises ; statut dans la hiérarchie).
- Une présentation des emplois susceptibles de vous intéresser ; les qualifications requises (formations ; concours) ; les tâches indiquées dans les descriptions d'emploi.

Mon activité de stage

- Les missions qui m'ont été attribuées ; les dispositifs d'aide ou d'accompagnement dont j'ai bénéficié pour les mener à bien ; les activités que j'ai effectivement réalisées.
- Les compétences nécessaires pour effectuer ces missions ; les compétences mobilisées pendant le stage ; les compétences acquises.
- Quelle autonomie m'a-t-on accordée ? De quelle autonomie ai-je fait preuve ? Ai-je été utile ? Mon travail a-t-il été reconnu ?

Ma réflexion sur ce stage

- Réflexion sur le milieu professionnel dans lequel j'ai évolué : les valeurs qui y sont revendiquées, les relations (de coopération et de pouvoir) entre les différentes personnes impliquées, la perception et l'évaluation des objectifs et des activités, la gestion des conflits et des difficultés.
- Réflexion sur ma propre activité : Mes attentes à l'égard de ce stage ont-elles été satisfaites ? M'a-t-il aidé à mieux cerner ou comprendre mon objectif professionnel ? Mon activité a-t-elle nourri mes intérêts et mes questionnements philosophiques dans tel ou tel domaine ? Inversement, en quoi mes compétences philosophiques m'ont-elles été utiles pendant ce stage ?
- Questions ouvertes : Est-ce que je recommanderais ce stage à des camarades ? Serais-je partant pour témoigner de mon expérience auprès de mes camarades ?